



Le Ronssoyen

Téléthon 2015

LES RESULTATS DU TELETHON POUR LA COMMUNE DE LE RONSSOY :

1 056,17 euros



Merci Beaucoup...

- A Aurélien CAZÉ, qui chapote le Téléthon ;
- Aux quelques Associations qui se sont dévouées par leur mobilisation et leur énergie ;
- Aux personnes qui ont fait un geste, petit ou grand...



RECENSEMENT
de la population 2016

Le Recensement, c'est utile !

Le recensement a lieu tous les cinq ans. Il se déroulera dans notre Commune **du 21 Janvier 2016 au 20 Février 2016.**

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants de chaque Commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au Budget de la Commune : plus une Commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Monsieur le Maire a nommé deux Agents Recenseurs, qui seront sous la responsabilité du Coordonnateur communal, Madame SALLIER, Secrétaire de Mairie. Ces agents seront porteurs d'une carte officielle visée par la Mairie.

Un Agent Recenseur viendra chez vous afin de vous proposer le recensement par internet ou papier.

Sachez que les données restent confidentielles, vos informations personnelles sont protégées.

Merci de l'accueil que vous leur réserverez !...



Inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 Décembre 2015

Première inscription ou emménagement dans la Commune, faites-vous connaître à la Mairie et inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 Décembre.

Pour les jeunes, votre inscription se fait automatiquement à l'âge de 18 ans, dès lors que vous avez fait la démarche du recensement dès vos 16 ans, mais rien ne vous empêche de venir vous renseigner.

Colis des aînés



Le traditionnel colis des aînés offert par le C.C.A.S. sera distribué ce Samedi 19 Décembre dans la matinée.

Pour rappel, ce colis est réservé aux habitants ayant 65 ans au 31 Décembre de l'année en cours. Bien entendu, tout nouvel arrivant peut en bénéficier, à condition de s'être fait connaître en Mairie.

Si vous ne pouvez être présents, dites-le à la Secrétaire de Mairie.

D'avance, merci pour votre accueil !

Ches cloques, cha met deul vie dinch'villache...



BATISSE ECHE SOUNEU

Batisse Mworé n'avo po sin paroèl pou bin souné ché kloke,
Y l'inroulo èle kourde outour ède sin pyi, é in avin mé brafe jin...

In eute "èche Loutte" éto oussi four lad'sur - wé.
Apri n'a ieu Zéphir Fin, Meurisse Desjardins.
Achteur avu l'soun'ri eslektrike in n'arrife pu à différinssyi chou k'cha né.
é y z'avin drwo à ène tchotte pièche, ch'éto cha.

Batisse Mworé ch'éto in oume fyn kelme, y l'éto tchou, maigue ède vizache.
Diso min poère ché vrwé.
Elor èke ché brinke nonbreuze ède Mworé,
Vou chavé, dé jin grin avu dé tiète ronne.
Soume parin sin k'in l'seuche é pi sin s'kounète.
é Batisse ch'éto cha.

In l'dézène tejour kom " Batisse èche souneu",
Avin l'éto chélèbe din nou villache.

BAPTISTE LE SONNEUR

Baptiste Moiret n'avait pas son pareil pour sonner les cloches,
Il enroulait la corde autour de son pied et en avant...
Un autre "Loutte" était aussi fort là-dessus.
Après, il y a eu Zéphir Fin, Maurice Desjardins.
Maintenant, avec la sonnerie électrique, on n'arrive plus à différencier ce que c'est.
On leur donnait la pièce et cela se passait ainsi.

Baptiste était un homme très calme, petit, maigre de visage,
Disait mon père,
Alors que les très nombreuses branches de Moiret ;
Des grands avec des têtes rondes,
Nous sommes apparentés, souvent sans le savoir, et hélas sans se connaître.
Ainsi Baptiste était.

On le désigne toujours comme "Baptiste le sonneur",
A l'époque il était célèbre dans notre village.